

Propos liminaire CST - 7 juin 2024

Mesdames, Messieurs, les élu.e.s de la ville et de la métropole de Dijon,

La CGT des territoriaux de Dijon souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur des situations extrêmement préoccupantes au sein de la direction de la police municipale.

Est-il normal, dans un service public, de constater des comportements tels que des insultes, des dénigrements, des propos méprisants, des brimades publiques, des agissements déplacés, ou encore des pressions répétées ? Ces comportements ne sont ni acceptables ni tolérables.

Ces faits et ces paroles nous sont de plus en plus rapportés par des équipes qui les subissent directement ou en sont témoins, qu'il s'agisse d'agissements de la part de certains encadrants ou entre collègues eux-mêmes.

À plusieurs reprises, notre syndicat a alerté la collectivité sur ces situations préoccupantes. Nous avons rencontré la direction générale des services, les ressources humaines et avons même échangé avec plusieurs élu.e.s. Malgré cela, nous nous interrogeons sur la manière dont la collectivité et la direction de ce service prennent en compte cette situation alarmante. Est-ce que les mesures récemment prises sont suffisantes pour rappeler les règles et faire cesser ces comportements intolérables au sein de notre collectivité ?

En tant que première organisation syndicale, la CGT des territoriaux de Dijon ne peut détourner le regard face aux souffrances des agents et agentes de la police municipale. Il est de notre devoir d'alerter l'employeur et de lui rappeler ses obligations en matière de santé et de sécurité.

Les policiers et policières municipaux sont déjà confrontés au quotidien à la violence et aux incivilités. Ils méritent de travailler dans un environnement respectueux et sécurisé. La collectivité doit urgently prendre en compte ces situations individuelles et collectives, surtout lorsqu'on considère que ces agents disposent d'armes dans le cadre de leur mission.

La CGT des territoriaux exige que des actions rapides et concrètes soient mises en place au sein de la police municipale pour faire cesser ces agissements inadmissibles. Il est impératif de rétablir un climat de travail sain et respectueux pour l'ensemble des agents et agentes.